



Beaune, le 20 août 2023

Compte rendu de l'Assemblée Générale Extraordinaire et de l'Assemblée Générale Ordinaire du 20 août 2023

1. Ouverture de l'Assemblée Générale Extraordinaire

Le Président de l'UNATT ouvre la séance et s'adresse à l'ensemble des participants. Il espère que le programme proposé a plu à tous, que tous ont pu apprécier les visites, la gastronomie, la ville, l'hôtel sans oublier la soirée des produits régionaux du samedi soir avec la dégustation des spécialités.

Avant d'ouvrir l'Assemblée Générale Extraordinaire, il souhaiterait rendre un chaleureux hommage aux Unattistes qui nous ont quittés cette saison. Après les avoir nommé un par un, plutôt que de respecter la traditionnelle minute de silence, il propose de les applaudir pour leur fidélité, leur engagement dans l'arbitrage et tout ce qu'ils ont pu apporter au sport et au tennis de table :

Michel BOCQUET des hauts de France, Philippe BOURGEOIS du Grand Est, Jean-Marie CHENOT du Grand Est, Claude LIBIER des Hauts de France, Hervé MONCOMBLE des Hauts de France, Gérard VIAL du Centre Val de Loire.

2. Approbation du Règlement Intérieur et des Statuts version 2023

Nous avons reçu un seul amendement de Monsieur Daniel Chrétien, ici présent. Il portait sur l'article 11. Les correspondants. Il trouve que les termes sont restrictifs quant à la nature des missions du correspondant. Ils souhaiteraient qu'ils soient membres d'office du comité directeur. Le Président précise que le comité directeur, ce n'est pas un club, c'est l'organisme de direction de notre association, organisme que l'on propose de réduire de 25 à 11 puisqu'il n'a jamais été composé de 25 membres, même s'il l'a pu l'être au tout début. Le nombre de membres du comité directeur se doit d'être qualitatif et non quantitatif et ce n'est malheureusement le nombre qui a fait la qualité. À l'heure actuelle le comité directeur est composé d'une dizaine sur le papier, et nous avons réalisé en une saison la plus grosse progression d'adhérents jamais connu puisque nous sommes 100 de plus par rapport à la saison



Beaune, le 20 août 2023

dernière. Cette dernière remarque souligne donc que ce n'est pas le nombre qui fait la qualité.

En revanche rien n'empêche que le comité directeur s'entoure d'un collectif comme celui des correspondants avec qui ont été organisées, cette saison, 4 ou 5 réunions en visio-conférence. Chaque mois, les correspondants ont reçu par mail l'état de la situation de leurs effectifs par région. Cette information a notamment permis entre autres, de connaître les grades de des adhérents dans presque toutes les régions, ce point sera évoqué plus tard lors des rapports d'activité.

L'amendement de Daniel n'a donc pas été retenu pour les raisons ci-dessus.

Sans autre remarque, nous passons au vote des statuts à bulletin secret selon le souhait de plusieurs adhérents.

Résultat du vote à bulletin secret sur 130 votants dont 48 présents :

113 pour,

11 abstentions

6 contre.

Les statuts sont adoptés à la majorité.

Ensuite, il est procédé au vote du règlement intérieur, aucune remarque ni amendement n'étant soulevé, ce vote se déroule également à bulletin secret.

Résultat du vote à bulletin secret :

118 pour

11 abstentions

1 contre.

Les statuts sont adoptés à la majorité.

3. Clôture de l'Assemblée Générale Extraordinaire

Le Président clôture l'Assemblée Générale extraordinaire.

4. Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire

Le Président ouvre la séance.



Beaune, le 20 août 2023

5. Allocution du Président

Le Président commence l'Assemblée Générale en remerciant Laurence au nom à tous car toute l'organisation du congrès a reposé sur elle. Elle a su s'adapter et réaliser toutes les demandes y compris celles de dernière minute. Il précise qu'une organisation comme celle-là ne se fait pas en 5 minutes, c'est la raison pour laquelle des dates butoirs avaient été mises en place afin de faciliter le travail des prestataires, l'hôtel, la restauration, les salles, les visites. Il souhaiterait que chacun en tienne compte pour les prochaines fois car il ne sera pas toujours possible de répondre favorablement aux souhaits et parfois même aux exigences des adhérents.

Sur le sujet des assemblées générales, le Président poursuit sur l'organisation de l'Assemblée Générale de la saison prochaine. En effet, en 2024, se tiendront les JO à Paris. Certains adhérents seront mobilisés en tant que bénévoles pour la bonne organisation de cet événement planétaire.

En octobre, les candidatures seront annoncées sur la discipline et l'emplacement retenus. Le comité directeur reviendra vers les adhérents par l'intermédiaire du journal et/ou par mail pour savoir si votre candidature a été retenue, afin de contacter des arbitres et dirigeants franciliens qui pourraient accueillir des arbitres Unattistes gracieusement ou à des tarifs modérés.

Nous avons l'accord de principe du Président de la ligue IDF de faire passer un message à tous les acteurs du Ping sur l'ensemble de l>IDF pour accueillir des bénévoles arbitres et membres de l'UNATT.

Notre rôle d'association est de travailler à renforcer la convivialité au travers d'informations, de contacts virtuel et humain mais rien ne peut se faire sans la participation des adhérents, leur relais dans chaque région, département ou club.

Nous avons passé des moments difficiles avec notamment la crise du covid pendant laquelle des adhérents n'ont toujours pas renouvelé leurs adhésions. D'autres ne sont plus motivés par l'arbitrage et d'autres encore sont passés à autre chose en termes de sport ou de centre d'intérêt. Malgré tout cela, le Président se sent extrêmement fier d'annoncer cette saison que nous comptons plus de 100 nouveaux



Beaune, le 20 août 2023

adhérents, 116 pour être plus précis. Et nous comptons déjà 15 nouveaux adhérents pour cette nouvelle saison qui a commencé le 1er juillet.

Depuis 2010, nous plafonnions à 400 adhérents, avec un pic en 2019, juste avant le covid à 514. Les 600 adhérents que nous comptabilisons cette saison, c'est essentiellement grâce à la présence des adhérents sur les compétitions où nous intervenons pour présenter l'UNATT, ses actions, son journal et sa boutique.

Quand le Président est arrivé au comité directeur comme responsable de la boutique, il avait annoncé qu'il était urgent de doubler le nombre des adhérents et d'être au moins 1000. Certains l'avaient regardé avec des grands yeux en se disant que c'était impossible !!! ce nombre de 1000 n'est pas encore atteint mais avec 100 en plus par an, nous devrions l'atteindre dans quelques années.

Pourtant cette année avec la reprise des activités sportives, notre présence sur quelques compétitions nous permet d'en gagner 100 de plus et cela ne repose que sur quelques-uns.

Le rôle des correspondants est essentiel dans notre activité. Être force de proposition et d'action doit être notre force pour aller à la conquête de nouveaux adhérents et pour fidéliser les plus anciens. Organiser un BBQ par exemple, un couscous, une paella permet de renforcer des liens basés sur la convivialité, de trouver de nouveaux acteurs pour donner un coup de main, pour qu'ils soient promoteurs de notre association, qu'ils partent avec des bulletins d'adhésions en poche, qu'ils aident sur l'activité de leur région au plus près des départements.

En plus de nos correspondants, et nos adhérents qui jouent un rôle important, ce sont nos formateurs. Nous en comptabilisons plus de 55 adhérents à l'UNATT. À chaque présentation, systématiquement avant de commencer une session, il présente le site de la FFTT où les stagiaires peuvent retrouver des infos, le lien de l'UNATT à partir du site de la FFTT pour faire une présentation rapide de notre association.

Dans une formation, avoir connaissance qu'il existe une association qui communique des informations, est présente sur tout le territoire, qui propose du matériel spécifique d'arbitrage et qui est là pour également défendre les intérêts de l'arbitre, c'est déjà leur donner envie de s'investir dans l'arbitrage, car souvent on y vient par besoin des clubs, et en plus de prendre sa part intégrante dans cette belle organisation qui est la nôtre.



Beaune, le 20 août 2023

Avec le nouveau découpage des régions, cela élargie notre champ d'actions et nous avons besoin d'être au plus près de nos adhérents, des arbitres en général si l'on veut rayonner sur un plus grand nombre. Quand j'ai vu le Président de la FFTT, Gilles Erb, sa première question était sur le nombre d'adhérents dans notre association. Le rapport est vite fait quand il est recensé 4500 arbitres tous grades confondus. Sur 173 arbitres nationaux, nous comptabilisons 93 adhérents à l'UNATT soit 54% et sur 4300 arbitres (AC et AR) nous comptabilisons 488 adhérents à l'UNATT, soit 11%. Le rapport est vite fait et nous ne pouvons le faire que depuis cette année puisque les correspondants ont pu nous envoyer ces mises à jour.

Nous n'échappons pas à la règle : le nombre c'est notre force ! Le comité directeur est prêt à vous aider dans vos démarches à venir présenter l'UNATT, sa boutique et son matériel de qualité, vous aider à structurer votre activité, à organiser un événement sportif ou convivial, vous donner les moyens financiers pour y parvenir dans la mesure du raisonnable et même se déplacer. Le tout est une question d'organisation et de timing.

6. Présentation de l'équipe

Autre point positif de cette saison, c'est que nous avons reçu des candidatures pour intégrer le comité directeur. Nous vous demanderons au cours de ce congrès de bien vouloir accepter la cooptation de plusieurs membres à notre comité directeur pour prendre en charge :

Le journal par François Cotard,

Le graphisme par Muriel Bahon-Chaput,

Les anniversaires par Michel Feicht,

Le fichier des adhérents par Fabienne Sanfilippo,

La boutique adjoint par Jean-Pierre Voyer.

Ce sont donc 5 personnes à coopter avec une parité presque parfaite de 2 femmes et 3 hommes.

Daniel Chrétien intervient pour informer qu'il avait postulé à un poste du comité directeur mais étant donné sa révocation en début de l'année 2023, il ne peut pas en faire partie durant le mandat en cours.

Le Président finit son allocution en précisant qu'il se veut résolument tourné vers l'avenir et qu'il faut s'appuyer sur les atouts qui ne sont pas à



Beaune, le 20 août 2023

négliger, les adhérents qui vont jouer un rôle essentiel encore pour cette nouvelle saison lors des JO et sur l'ensemble des compétitions.

Il procède aux votes suivants :

Maintien de la cotisation à 12€ pour la saison 2023/2024 : à main levée : Adopté à l'unanimité.

Cooptation de 5 membres au comité directeur : à main levée : Adopté à l'Unanimité

7. Approbation du PV de l'AG du 20/08/2022

En l'absence de remarques, il est adopté à la majorité.

8. Rapport financier 2022-2023

William présente les comptes :

Résultat 1 580€

- ⇒ Produits 43,2K
 - AFCAM = 800€
 - Boutique = 15,8K
 - Congrès = 7,4K
 - Cotisations = 7,8K
 - CD/Déplacements = 11,2K
- ⇒ Charges 41,6K
 - AFCAM = 1,5K
 - Fonctionnement = 1,4K
 - Boutique = 12,8K
 - Congrès = 11,4K
 - CD/Déplacements = 12,3K
 - Cadeaux = 2K

Comme précisé dans les nouveaux statuts, l'UNATT aura 2 contrôleurs de gestion pour la prochaine saison.

9. Approbation des comptes

Vote sur la présentation des comptes de l'exercice.

Vote à bulletin secret :

101 pour

11 abstentions



Beaune, le 20 août 2023

18 contre.

Le bilan financier est adopté à la majorité.

10. Présentation du budget prévisionnel 2023-2024

Le budget a été présenté et approuvé en comité directeur.

⇒ Produits 51,4K

Cotisations = 8K

Boutique = 16K

Congrès = 11,5K

CD/Déplacements = 15K

⇒ Charges 41,6K

AFCAM = 1,5K

Fonctionnement ligues = 2K

Fonctionnement CD = 1,5K

Boutique = 16,5K

Congrès 2023 = 13K

CD/Déplacements = 16,2K

Cadeaux = 910€

Point fait sur la défiscalisation, issue d'une loi obtenue par l'AFCAM.

11. Présentation de la carte de France des correspondants

Laurence présente la carte des correspondants mise à jour, disponible sur le site de l'UNATT ainsi que le pourcentage d'adhérents par ligue.

On note une progression de 22% sur le nombre d'adhérents.

12. Tour de France des régions

Les correspondants ayant transmis leur rapport d'activité le présentent aux participants de l'AG :

Bourgogne Franche-Comté : **Adhérents : 29 vs 26 = +12%**

Bretagne : **Adhérents : 24 vs 22 = +9%**

Grand-Est : **Adhérents : 33 vs 20 = +xx%**

Normandie : **Adhérents : 96 vs 93 = +3%**

Nouvelle Aquitaine : **Adhérents : 24 vs 23 = +4%**

Pays de la Loire : **Adhérents : 34 vs 38 = -11%**

Région Sud : **Adhérents : 27 vs 19 = +50%**



Beaune, le 20 août 2023

13. La Boutique

Deux nouveautés qui seront mises à jour dans le catalogue, nouvelle trousse brodée avec le logo de l'UNATT pour remplacer celle autrefois vendue par Tibhar qui en a arrêté la production et nouveau chrono qui reste très simple d'utilisation, ne pas oublier également le classeur toujours en vente et qui remporte un grand succès.

14. Point communication

Nouveautés de la saison :

- 1) Nouvelle carte de visite
- 2) Nouveau logo
- 3) Site internet : suivi des balles et des revêtements autorisés, informations congrès, publications diverses
- 4) Publication régulière sur Facebook et Instagram

15. Présentation du nouveau bulletin d'adhésion 2023/2024

Le nouveau bulletin d'adhésion, disponible sur le site, comporte la mention obligatoire relative au RGPD.

16. Questions diverses

Les dates de la prochaine Assemblée Générale dépendront des périodes des JO, le lieu reste à être déterminé.

17. Clôture de l'Assemblée Générale ordinaire

Signature du Président
Pascal Bertrand

Signature de la secrétaire Générale
Luce Gellibert